

CONFÉRENCE DU DIALOGUE SOCIAL AGENT, EMPLOYEUR, RENOUER LE DIALOGUE

Mardi 10 décembre 2024

PROGRAMME

HORAIRES	SALLE CARAVELLE
9 h 30	INTRODUCTION DE LA JOURNÉE - Introduction par le président Jacques Alain Bénisti
9 h 40	Éclairage juridique : les recours administratifs → Intervenante : Cathy CHEVALLOT , cheffe du service du conseil juridique et contentieux (CIG)
	1^{RE} PARTIE – 5 ANS APRÈS LA LOI DU 6 AOÛT 2019, OÙ EN SONT LES INSTANCES PARITAIRES ?
10 h	Des instances recentrées sur les décisions individuelles défavorables → Intervenante : Christine Bidard , cheffe du service CAP-CCP-CST (CIG)
10 h 20	Discussion : comment faire des instances paritaires (CAP et CCP) de vraies « instances de recours » ? → Intervenantes : Christine BIDARD , cheffe du service CAP-CCP-CST (CIG) ; → Catherine DESPRÈS , vice-présidente du CIG Petite Couronne et présidente de la CCP ; → Ludivine CLOUZOT , enseignante-chercheuse, maitresse de conférences en droit public ; → Animatrice : Aurore RANÇON-MEYREL , directrice des organismes paritaires et de la promotion interne (CIG)
11 h	ÉCHANGES AVEC LA SALLE
11 h 15 - 11 h 30	PAUSE
	2^E PARTIE – PROMOUVOIR ET INVESTIR LA MÉDIATION COMME UN OUTIL ALTERNATIF DE RÈGLEMENT DES CONTENTIEUX AGENT-EMPLOYEUR
11 h 30	Le cadre des conventions de médiation proposées par le CIG → Intervenante : Christine SOLER , médiatrice (CIG)
11 h 50	Discussion : quels sont les intérêts de la médiation dans le cadre d'un contentieux agent-employeur ? → Intervenantes : Christine SOLER , médiatrice (CIG) ; → Julie FLORENT , magistrate à la cour administrative d'appel de Versailles ; → Véronique MIROUSE , avocate. → Animatrice : Louise HARGUINTEGUY , directrice générale adjointe en charge des affaires juridiques statutaires et des organismes paritaires (CIG)
12 h 20	ÉCHANGES AVEC LA SALLE
12 h 35	CONCLUSION DE LA MATINÉE Conclusion par le directeur général Xavier Bastard
12 h 45 - 13 h 45	PAUSE DÉJEUNER – SALLE CATAMARAN

PROGRAMME : 2^E CONFÉRENCE DU DIALOGUE SOCIAL

HORAIRES	
13 h 45 - 15 h	(salle Caravelle) Atelier : Accompagner un agent devant les instances ou en médiation : quelle posture adopter ? → <i>Animateurs : Direction générale adjointe affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires (CIG)</i>
15 h - 15 h 15	PAUSE
15 h 15 - 16 h 30	(salle Drakkar) Atelier : Quelle communication pour faire connaître le rôle du CIG auprès des agents de la petite couronne ? → <i>Animateurs : Direction de la communication (CIG)</i>

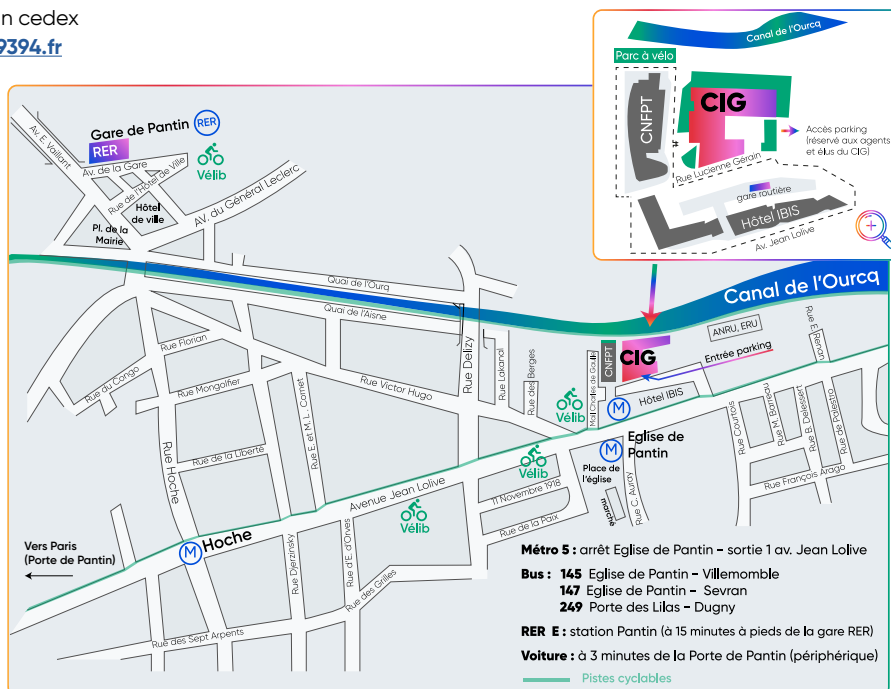
PLAN D'ACCÈS DU CIG

CIG PETITE COURONNE

1 rue Lucienne Gérain

93698 Pantin cedex

www.cig929394.fr



EN VOITURE,

à 3 minutes du boulevard périphérique de Paris (sortie Porte de Pantin).

EN TRANSPORTS EN COMMUN :

► PAR LE MÉTRO,

station Église de Pantin (ligne n°5) ; en provenance de Paris, sortir en tête de rame.

► PAR LE BUS,

arrêt Église de Pantin : lignes 145 (Église de Pantin - Villemomble), 147 (Église de Pantin - Sevran) et 249 (Porte des Lilas - Dugny).

► PAR LE RER,

station Pantin (RER E), prévoir dans ce cas un quart d'heure de marche le long du quai de l'Aisne.